

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 78 (1952)  
**Heft:** 17

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**46<sup>e</sup> Rapport annuel du Comité et du Conseil de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (1951).** Zurich 8 (Dufourstrasse 1), Secrétariat de l'Association, 1952. — Un volume 15×21 cm, 160 pages.

Ce rapport contient, comme chaque année, d'intéressantes statistiques et vues d'ensemble sur tout ce qui a trait aux conditions de travail dans les fabriques suisses de construction de machines et les usines métallurgiques ainsi qu'à l'activité de l'Association.

Citons quelques-uns des objets traités :

Effectif et liste des membres de l'Association. — Organes de l'Association. — Le marché du travail et le degré d'occupation. — L'évolution des salaires dans l'industrie des machines et des métaux. — Le coût de la vie. — La formation professionnelle et l'apprentissage. — La part du capital et du travail au rendement des sociétés anonymes de l'industrie suisse des machines et des métaux. — Les relations humaines dans l'entreprise. — Le projet d'une loi fédérale sur le travail. — Le projet de loi fédérale sur les conventions collectives de travail et l'extension de leur champ d'application par décision administrative. — L'assurance-chômage. — Les appointements du personnel de la Confédération. — Les élections au Conseil national. — La Caisse de compensation A.V.S. de l'industrie suisse des machines et métaux. — Statistiques et tableaux graphiques. — Annexes.

## DIVERS

### Centrale hydroélectrique de Gondo

Les travaux de la centrale hydroélectrique de Gondo, qui avaient débuté en mars 1950, ont conduit, conformément aux prévisions, à la mise en marche du premier groupe de 16 000 kW le 30 juillet 1952. Les travaux préliminaires avaient commencé en octobre 1949. Le montage du second groupe sera vraisemblablement achevé dans le courant de novembre 1952.

## CARNET DES CONCOURS

### Décoration par une œuvre de sculpture de l'entrée de la Clinique ophtalmologique de Genève

#### Jugement du jury

Le jury<sup>1</sup> chargé d'examiner les projets remis par les artistes ayant été appelés à concourir pour l'exécution d'un motif de sculpture devant la Clinique ophtalmologique, s'est réuni le lundi 4 août 1952, sous la présidence de M. Casimir Reymond, sculpteur.

Lors d'un concours au premier degré, le même jury avait retenu pour participer au concours au deuxième degré les envois de MM. Henri Koenig, Willy Vuilleumier et Charles Walt.

Lors de l'examen des projets définitifs, il a classé en premier rang, le projet de M. Willy Vuilleumier : « Fiat Lux » et l'a recommandé pour l'exécution.

<sup>1</sup> Composé de M. Casimir Reymond, sculpteur, président; MM. Luc Jaggi, sculpteur, Jean Poncet, membre de la Commission administrative de l'Hôpital cantonal, Claude Groscurin, architecte, André Marais, architecte, chef du Service cantonal d'urbanisme, Georges Lacôte, architecte cantonal, et de M<sup>me</sup> Valentine Métein-Gilliard, sculpteur et peintre. (Collaborateur avec voix consultative: M. A. Vierne, secrétaire du Département des travaux publics).

## AVIS A NOS ABONNÉS

Notre prochain numéro sortira de presse le 13 et non pas le 6 septembre et paraîtra le jour de l'ouverture du Comptoir suisse, à Lausanne. (Réd.)

**S T S**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

### Emplois vacants :

#### Section industrielle

427. *Ingénieur ou technicien.* Langue maternelle allemande; anglais et français. Age: environ 30 ans. Voyages en Europe. Offres sur formulaires-avion du S. T. S. en langue anglaise.

429. *Technicien ou dessinateur;* en outre *dessinateur technique.* Grande entreprise industrielle. Nord-ouest de la Suisse.

431. *Jeune technicien électricien.* Basse et haute fréquences. Suisse allemande.

433. *Ingénieur mécanicien, évent. technicien.* Grande entreprise industrielle. Suisse centrale.

435. *Jeune technicien en chauffage.* Zurich.

437. *Jeune dessinateur mécanicien.* Suisse centrale.

439. *Ingénieur électricien ou technicien.* Haute fréquence; recherches et fabrication. Suisse allemande.

441. *Technicien radio, téléphone;* en outre, *constructeur et technicien en fabrication.* Zurich.

443. *Dessinateur mécanicien.* Petite fabrique de machines. Zurich.

445. *Ingénieur électricien.* Haute fréquence. Suisse orientale.

447. *Technicien.* Filature de laine. Argentine.

449. *Constructeur.* Appareils électriques ou mécanique. Suisse orientale.

451. *Jeune technicien mécanicien.* Dragues, transporteurs, grues, pompes et compresseurs; en outre *dessinateur mécanicien.* Suisse centrale.

453. *Constructeur.* Suisse centrale.

455. *Ingénieur mécanicien ou technicien, évent. ingénieur électricien ou technicien.* Installations de chantiers. Suisse romande.

#### Section du bâtiment et du génie civil

954. *Architecte, technicien en bâtiment, évent. dessinateur en bâtiment.* Bureau d'architecte. Nord-ouest de la Suisse.

968. *Technicien en génie civil, évent. dessinateur.* Canalisations, routes, etc. Canton de Berne.

970. *Dessinateur en génie civil.* Béton armé. En outre, *technicien en génie civil.* Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

980. *Dessinateur en génie civil.* Bureau d'ingénieur. Ville du canton de Berne.

982. *Dessinateur.* Béton armé. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse orientale.

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 15 et 16 des annonces)

## DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 18 des annonces et « papillon » encarté dans le « Bulletin technique » du 26 juillet 1952).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

## NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

### Carreaux de verre céramique KerVit.

(Voir photographie page couverture.)

Les carreaux KerVit sont souvent adoptés pour des travaux spéciaux tels que frigos, piscines, grâce à leurs qualités particulières : résistance au gel et aux chocs, beauté de couleurs, diversité des formats.

Cependant, cette spécialité n'étant pas plus coûteuse que les produits céramiques courants, son emploi se vulgarise de plus en plus. Ainsi, des cuisines avec revêtement KerVit telles que représentées en page de couverture existent déjà par milliers dans les immeubles et villas. En effet, partout où des revêtements céramiques sont nécessaires, on utilise aussi bien les carreaux KerVit, qui se prêtent à tout genre d'applications.